



Mairie de Pont-Salomon

Place de l'église

43 330 Pont-Salomon

Tél. : 04 77 35 51 25

Fax : 04 77 35 50 98

Secretariat.pontsalomon.mairie@wanadoo.fr

PROCES VERBAL **CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2020**

Présents : RABEYRIN David, ADJERIOU Nadia, LAFONT Yves, ROURE Lucie, PEYRARD Jean-Pierre, COUDOUR Cécile, DURIEUX Daniel, CANO Jean-Luc, BREDOIRE Nadine, BROUSSARD Daniel, GIRINON Anne-Laure, MATTIA Sophie, MARCEAU François, SAUZET Lucie, TARDY Antoine, DA COSTA Lucile, BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie

Membres excusés :

DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien a donné procuration à RABEYRIN David

Secrétaire de séance : SAUZET Lucie

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 12 octobre 2020

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le procès-verbal du conseil municipal 12 octobre 2020

- Décisions du Maire

- DEC 2020_18 : Choix de l'entreprise de maintenance des extincteurs – ISOGARD
- DEC 2020_19 : Souscription d'un prêt de 300 000€ auprès du Crédit Agricole Loire Haute-Loire
- DEC 2020_20 : Actualisation des honoraires de Ab2r contrat de maîtrise d'œuvre pour travaux de réfections voie et chemins suite épisode pluvieux du 06/08/2019 : 11 881.79€ HT au lieu de 16 286.15€ puisque le marché est inférieur à l'estimation
- DEC 2020_21 : Avenant N°1 LOT 02 COUVERTURE TUILES ZINGUERIE Rénovation salle Massenet Phase 1 marché Martigniat. : -1325.09€ HT

COMMANDE PUBLIQUE

1/ Marché de transport scolaire – coût du transport à compter de septembre 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le marché de transport scolaire à compter du mois de septembre 2020

2/ Marché de transport scolaire – convention bipartite avec la Région

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise M. Le Maire à signer la convention bipartite avec la Région pour le transport scolaire à compter du 01/01/2020

3/ Salle Massenet Phase 2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 Voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le plan de financement proposé
- Autorise M. Le Maire à solliciter des subventions auprès de la Région, Du Département dans le cadre du 43.11, de l'Etat dans le cadre du DSIL et du LEADER pour la phase culturelle

4/ Aménagement de bourg Rue des Acacias

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve le plan de financement présenté
- Autorise M. Le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR

5/ Purificateurs d'air – demande de subvention

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise M. Le Maire à faire l'acquisition de purificateurs d'air pour les salles de cantine et solliciter les aides de la Région

DOMAINE ET PATRIMOINE

1/ Vente de la parcelle AE 247 sise Rue des Acacias

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 Voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Autorise la cession de la parcelle AE 247

FINANCES PUBLIQUES

1/ Décision modificative de budget N°2

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 Voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve la décision modificative de budget N°2

2/ Restes à réaliser

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve les restes à réalisés tels que présentés.
- Indique que cet état sera ajusté en fonction des dépenses réglées et des recettes reçues d'ici le 31/12/2020

3/ Travaux en régie 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve les travaux en régie tels que présentés
- Indique que cet état sera ajusté en fonction des travaux réalisés d'ici le 31/12/2020

4/ Ouverture des crédits pour 2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (2 Voix CONTRE : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Autorise M. Le maire à engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 à hauteur de ¼ des dépenses de 2020

5/ Admission en non-valeur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Approuve les admissions en non-valeur telles que présentées

6/ Durée d'amortissement d'un immeuble de rapport – Boulangerie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (2 Abstentions : BOUCHET Yves, MOREAU Stéphanie)

- Indique que la durée d'amortissement des travaux de la Boulangerie Rue de la Gare est de 5 ans

7/ Tarifs des repas au restaurant scolaire

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (1 Abstention : MOREAU Stéphanie°)

- Approuve l'augmentation des tarifs de la cantine tels que dessus présentés
- Approuve l'instauration d'un tarif PAI

8/ Convention pour la campagne de stérilisation des chats errants – 30 millions d'amis

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve la signature d'une convention avec l'Association 30 millions d'amis
- Autorise le versement de la somme de 175€ à l'association

FONCTION PUBLIQUE

1/ Régime indemnitaire à compter du 01/01/2021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Approuve le régime indemnitaire à compter du 01/01/2021

LA SEANCE ETS LEVEE A 21H55